
PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE
DE LA
CAISSE DESJARDINS DES MILITAIRES
TENUE LE 3 AVRIL 2025

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le président ouvre l'assemblée générale en souhaitant la plus cordiale bienvenue à tous les participants.

1.1 Mot de bienvenue

Le président fait la lecture de la mission de la caisse. Ensuite, il présente les quelques personnes qui l'accompagnent ou qui sont en soutien :

- Annick Chantal, présidente du comité de mise en candidature, qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures ;
- Annick Chantal également secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Annick Chainé, adjointe à la direction générale ;
- Patrice Bergeron, directeur général.

1.2. Message du président du mouvement Desjardins

M. Cormier remercie l'assemblée et se dit heureux de voir comment Desjardins a su être moderne, innovant et démocratique dans les circonstances, tout en respectant ses délégués et en prenant des décisions d'affaires qui nous permettent de faire évoluer le Mouvement Desjardins et d'être en action dès maintenant dans l'intérêt de nos membres et clients.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règle pour participer à l'assemblée

Pour faciliter le bon déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions avec nous, M. Cécyre invite les membres à visionner un court vidéo afin que tous se familiarisent avec la plateforme numérique.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Comme il y aura des votations en direct, le président nomme Annick Chainé et Lise Cauvier comme scrutatrices.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la nomination des scrutateurs telle que proposée.

La proposition de nommer Annick Chainé et Madame Lise Cauvier comme scrutatrices est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire du conseil d'administration, Annick Chantal, effectue la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. Aucune modification n'est apportée.

Conséquemment,

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2024.

Monsieur Cécyre demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024, considérant que le procès-verbal a été déposé préalablement sur le site internet de la caisse.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée de 2024.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 est adopté à l'unanimité.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3,1 Rapport du conseil d'administration

Le président, Monsieur Michel Cécyre, présente tous les membres du conseil d'administration.

Il mentionne que l'année 2024 fût une année exceptionnelle. La caisse a su également apporter plusieurs accompagnements spécifiques adaptés à la réalité de la communauté des employés de la défense nationale.

Michel Cécyre, désire parler au nom du conseil d'administration et remercie l'engagement des employés et la confiance des membres envers leur caisse.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président, monsieur Cécyre, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Le conseil n'a constaté aucune situation de conflits d'intérêts. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. De plus, La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services aux personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Le président, monsieur Michel Cécyre, invite le directeur général, monsieur Patrice Bergeron, à faire part des résultats de la dernière année financière.

M. Bergeron, directeur général, explique que le volume d'affaires sous gestion de la caisse a connu une augmentation de 14,40 % pour se situer à 800,76 millions au 31 décembre 2024. Il est composé de 327,65 millions en épargne de placement et de 473,10 millions en financement.

Il continue en précisant que l'actif de la caisse s'est accru de 63 millions \$ pour s'établir au 31 décembre 2024 à 487,40 millions \$, soit une augmentation de 14,88 % par rapport à l'an dernier.

Le passif est à 477,34 millions et les emprunts s'élèvent à 271,36 millions alors que le total de l'avoir est à 11,10 millions.

Aucune question ni commentaire concernant les résultats financiers.

3,4 Présentation des engagements de la caisse dans son milieu

M. Cécyre invite M. Bergeron à faire la présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu. Un montant de 91 033 \$ a été versé en 2024 dans les demandes FADM et en dons et commandite.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président, Monsieur Michel Cécyre, invite l'assemblée à adresser leurs questions ou commentaires à la présidence du conseil d'administration, à la direction générale ou autres intervenants.

Aucune question n'est soulevée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AUX VOTES

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une courte présentation vidéo concernant les nouveautés sur les ristournes est présentée aux membres.

Proposition en vue de la votation

Monsieur Cécyre, président, explique maintenant comment le rapport annuel et l'évolution de la ristourne sont des scénarios où les gens seront appelés à voter après la présentation de ce soir.

Les scénarios sont recommandés par le conseil d'administration, sont le plus avantageux et totalement conformes aux encadrements applicables.

Il invite les membres à prendre connaissance à l'écran de la recommandation du conseil d'administration concernant le projet de répartition des excédents annuels au 31 décembre 2024 et mentionne que comme nous l'avons vu un peu plus tôt, nos excédents se chiffrent à un déficit de 770 000 \$.

Cette proposition sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la recommandation du partage des excédents.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection.

Monsieur Cécyre mentionne qu'il agira comme président d'élection et que madame Annick Chantal agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur caisse.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Madame Annick Chantal, présidente du comité de mise en candidature, indique à l'assemblée que le conseil d'administration a établi un profil collectif afin d'avoir accès à des personnes ayant des compétences représentatives des membres. Il fait la description des compétences spécifiques recherchées.

À l'issue de la période de mise en candidature, la caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions requises par la loi. L'appel de candidatures a été diffusé pour une période de 20 jours.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Le président, monsieur Michel Cécyre, explique que chaque candidat fera une présentation orale de 2 minutes devant l'assemblée. Les présentations seront chronométrées par souci d'équité. Il précise que cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site internet de la Caisse. Nous procéderons par ordre alphabétique en débutant avec monsieur Victor-Joel Couture, ensuite avec monsieur René Couturier, monsieur Michel Doré et pour finir avec monsieur Paco Simancas.

5.2.4 Élection par acclamation

Monsieur Cécyre précise que comme il y a 4 postes de disponibles, les 4 candidatures sont élues par acclamation.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Monsieur Cécyre explique que l'assemblée aura à voter pour le partage des excédents annuels et les ristournes.

Pour ce faire, les membres peuvent le faire par AccèsD ou sur le site internet de la Caisse. Toute la documentation de référence et la réécoute de l'assemblée seront également disponible sur le site alors même si des membres n'ont pas pu y assister, ils pourront voter en toute connaissance de cause.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

Dès ce soir, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 7 avril 2025.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

M. Cécyre mentionne que les résultats de votes seront publiés dans les 48 h après la fin de la période de votation, sur le site internet de la Caisse.

Si toutefois il y avait un vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une date ultérieure afin de que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

M. Cécyre remercie les gens pour leur présence au nom des membres du conseil d'administration ainsi que pour leur confiance envers la Caisse. Il félicite les administrateurs élus. Il remercie ceux qui l'ont accompagné toute la soirée et remercie tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 168 membres qui ont exercé leur droit de vote.

Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

Proposition sur la répartition des excédents annuels

95,24 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Levée de l'assemblée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 9 avril 2025.

Michel Cécyre, président

Annick Chantal, secrétaire